

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES	709
Date dépôt	01/06/2021
Date validation	29/06/2021

MASTER EN ARTS DU SPECTACLE

FINALITÉ	DIDACTIQUE / APPROFONDIE / SPÉCIALISÉE	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	4. Art	DOMAINE D'ÉTUDES	25. Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	120

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

À l'issue du deuxième cycle de sa formation, le diplômé est capable de :

1. Posséder une culture approfondie sur l'ensemble des arts du spectacle ;
2. Posséder une solide connaissance des conditions macro-économiques et internationales des modes de production en arts du spectacle tout en maîtrisant les techniques de gestion spécifiques aux productions culturelles ;
3. Maîtriser les techniques d'expression propres aux arts du spectacle ;
4. Maîtriser les processus, contenus, formes, modes de production et moyens de diffusion touchant aux arts du spectacle ;
5. Posséder une connaissance pointue des mondes culturel, social, économique et institutionnel des phénomènes qu'ils investiront professionnellement ;
6. Maîtriser de manière approfondie les outils et techniques écrites, audiovisuelles et numériques ;
7. S'investir professionnellement dans les stages au sein d'institutions et/ou d'entreprises publiques ou privées ;
8. Rédiger en français et défendre oralement une recherche personnelle ;
9. Posséder une solide connaissance de l'anglais dans le cadre professionnel de la production des arts du spectacle.

Dans le cadre du **master à finalité approfondie**, le diplômé est capable de :

- » conduire une recherche personnelle ;
- » rédiger un travail scientifique original et bien informé dans le domaine.

Dans le cadre du **master à finalité didactique**, le diplômé est capable de :

- » - mettre en place un processus d'apprentissage ;
- » - construire une leçon pour les élèves du secondaire.